

PROJET D'ORDRE DU JOUR		
POINTS	Temps approximatif	Pouvoir du conseil d'établissement
1. Accueil et vérification du quorum	5 minutes	
2. Adoption de l'ordre du jour du 1 ^{er} mars 2023	5 minutes	Adoption
3. Questions du public		
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023	10 minutes	Adoption
5. Suivis au procès-verbal du 25 janvier 2023	5 minutes	Information
6. Rapport de l'équipe de direction	10 minutes	Information
7. Consultation des élèves	15 minutes	Approbation
8. Activité « Cabane à sucre »	10 minutes	Approbation
9. Album des finissants	10 minutes	Approbation
10. Activité parascolaire : Cours d'échecs	2 minutes	Approbation
11. Changement de date pour le CÉ du mois de juin 2023	5 minutes	Approbation
12. Critères de sélection d'une direction d'établissement	30 minutes	Approbation
13. Service de garde		
13.1 Modification d'une activité pour la semaine de relâche	2 minutes	Approbation
13.2 Rapport de la responsable du service de garde	5 minutes	Information
14. Nouvelles des comités	5 minutes	Information
14.1 Comité de parents		
15. Autres points		
16. Levée de la séance		